

Le supplément

Développement Durable

En route vers le Zéro Déchet



2021

Les déchets à Dinan en quelques chiffres

Les services de **Dinan Agglomération** ramassent les ordures ménagères et les déchets recyclables, que ce soit en bacs individuels, en sacs ou en bacs d'apport volontaire.

La **Ville de Dinan**, quant à elle, est en charge de la propreté urbaine. Elle s'occupe donc du nettoyage et de l'enlèvement des déchets abandonnés sur la voie publique. Déchets qui devraient être placés, par leur propriétaire, dans un lieu approprié (poubelle, déchetterie, composteur...).

- **15 m³** de dépôts sauvages ramassés chaque jour •
- **47,5 tonnes** en 2020 •

Nous devons et pouvons tous contribuer à la réduction des déchets.

Pour chaque déchet, il y a une solution !

À travers ce guide, la Ville propose des idées, des astuces pour réduire la production de déchets afin de tendre vers l'objectif Zéro Déchet.



Zéro Déchet ? Vraiment ?

« Zéro » est un **objectif idéal**, c'est l'horizon que l'on se donne : une société qui respecte l'environnement, avec un minimum de déchets, de gaspillages et une économie circulaire.

La devise Zéro Déchet :

« Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas ».



Refuser
les produits à
usage unique !

Réduire
sa consommation
de biens !

Rendre à la terre
les déchets
organiques !

Recycler
ce qui ne peut pas
être réutilisé !

Réutiliser
ou même réparer
ce qui peut l'être !

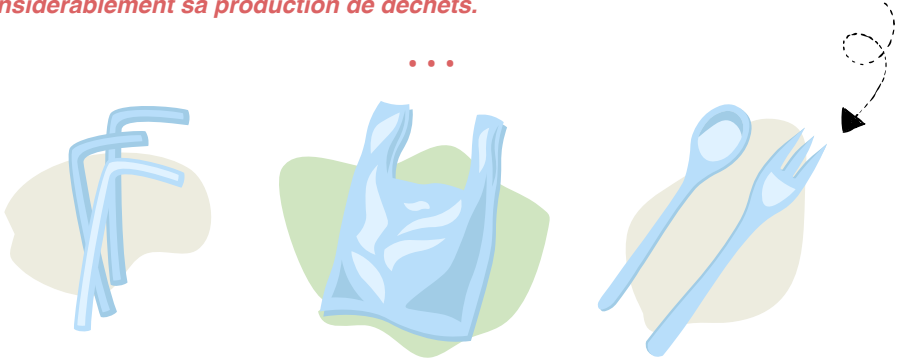




Les 5R • Refuser les produits à usage unique !

Pailles, sacs et couverts jetables en plastique : tous ces produits, qui ont une durée de vie de quelques minutes, représentent une part très importante de nos déchets. Ils sont, pour la plupart, difficiles à recycler ou à revaloriser.

Refuser ces produits à usage unique est donc un premier pas pour réduire considérablement sa production de déchets.



Exemples d'objets que l'on peut refuser : le ticket de caisse que l'on jette immédiatement en sortant du magasin, les publicités qui passent directement de la boîte aux lettres à la poubelle, les sachets de baguettes de pain ou les sacs de courses jetés immédiatement en rentrant à la maison.

Rapide et facile :

> Le **Stop Pub** sur ma boîte aux lettres. Demandez-le gratuitement à l'accueil de la Mairie de Dinan ou de la Mairie déléguée de Léhon.

> Dire « **non merci** » lorsqu'on vous propose sac, ticket, flyer, paille, goodie, etc. Les premiers « non » sont les plus difficiles, et comme pour tout, ils passent toujours mieux avec un sourire.

> Pour supprimer un déchet, il suffit souvent de **trouver son équivalent réutilisable** : avoir toujours, à portée de main, des sacs réutilisables en tissu. Vous ne serez plus jamais pris au dépourvu !



Et la Ville de Dinan ?

> Pour ses agents, la Ville de Dinan a décidé de remplacer tous ses gobelets jetables par des gobelets réutilisables et des gourdes.

> La Ville de Dinan a fait évoluer ses lots et goodies. Ils sont maintenant durables et ont une utilité quotidienne (sac en tissu, pailles réutilisables, gourdes etc.).



Les 5R • Réduire sa consommation de biens !

Se concentrer sur l'essentiel, afin de réduire notre consommation et donc notre production de déchets à la source.

Un français jette, en moyenne par an, 354 kilogrammes de déchets dans sa poubelle. En changeant quelques habitudes, nous pouvons simplement réduire ce volume. Pour cela, il faut connaître nos déchets. Ouvrons nos poubelles et procédons par étape.



Exemples de déchets pouvant être réduits : les trop nombreux restes alimentaires qui finissent à la poubelle, les bouteilles de shampoing ou d'eau, les pots de yaourts, etc.

Rapide et facile :

> Réduire le gaspillage alimentaire en **préparant des menus et une liste de courses** pour éviter d'acheter des aliments qui ne seront pas consommés.

> **Cuisiner !** Si vous aimez les yaourts et que 50 % de votre poubelle est remplie de pots de yaourt, peut-être pourriez-vous essayer de les faire vous-même ?

> **Faire des achats durables.** C'est parfois plus onéreux à l'achat, mais économique et écologique à long terme.

> **Se rendre chez les commerçants locaux.** Ils vous proposeront des produits de qualité, de saison et qui ne sont pas suremballés. Les produits n'ayant pas été transportés sur de longues distances ont, en plus, un bilan carbone favorable.

> **De nombreux produits existent sans emballage :** des produits alimentaires secs, shampoing et savon « solide », etc.



Et la Ville de Dinan ?

> Depuis plusieurs années, la Ville de Dinan, accompagnée de Dinan Agglomération, travaille sur la réduction du gaspillage alimentaire dans les écoles. De nombreuses mesures ont permis de réduire très significativement les déchets au fil des années.





Les 5R • Réutiliser ou même réparer ce qui peut l'être !

La durée de vie de nos vêtements, meubles, véhicules est de plus en plus courte. **Les réemployer allonge la durée de vie de ces biens et rend nos modes de consommation plus durables.**

...

Réutiliser ce que nous avons déjà dans nos placards :

- > un bocal de sauce tomate devient un contenant pour faire ses courses en vrac ;
- > de vieux tee-shirts deviennent des torchons.

Cette règle s'applique également à nos achats : **acheter des vêtements, un vélo ou des meubles de seconde main, c'est donner une seconde vie à de potentiels déchets !**

Rapide et facile :

• Découvrez les lieux du réemploi du territoire :

> **Les recycleries** : « Reprendre la main », à Quévert. Construire et bricoler en donnant une seconde vie à des matériaux.

> **La Matériauthèque** de Steredenn, à Quévert. Achetez à prix avantageux des surstocks de matériaux.

> **Les achats de seconde main** : « Emmaüs », à Quévert et plusieurs friperies ou brocantes sur le territoire.

> **Associations d'auto-réparation** : « Répare toi-même » pour apprendre à réparer tout objet, l'association « Liaisons douces » pour réparer son vélo.

• Où déposer des vêtements, petits mobiliers, objets, livres, pour qu'ils retrouvent une seconde vie ?

- > Les associations caritatives telles que :
 - « **Emmaüs** » à Quévert ;
 - « **La Croix Rouge** », « **La Conférence de Saint Vincent de Paul** » et « **Le Secours Catholique** » à Dinan ;
 - « **les containers du Relais** » sur tout le territoire.



• Les commerçants dinannais « Rien ne se perd, tout se transforme » :

Plusieurs commerçants de Dinan vous proposent des produits recyclés ou de seconde main :

> Vente de produits issus de matériaux récupérés ou d'objets inutilisés.

> Des producteurs créent une partie de leurs produits uniquement à partir des déchets provenant de leurs activités.

> Des boutiques proposent des jouets, des livres, de l'ameublement mais aussi de la décoration de seconde main.

> D'autres proposent, quant à elles, des vêtements et accessoires d'occasion.



Les 5R • Recycler ce qui ne peut pas être réutilisé !

Il est essentiel de veiller au recyclage et à la revalorisation de nos déchets.

Trier ses déchets, c'est les valoriser en ressources. Pour les déchets qui n'ont pu être évités, privilégions donc le recyclage. Dinan Agglomération possède la compétence en matière de déchets et met tout un panel de services à notre disposition.

...



Voici les consignes de tri qui s'appliquent à notre territoire



> **Inutile de laver les emballages**, ils doivent seulement être bien vidés avant d'être intégrés à la collecte sélective. Les cartons souillés et les bouteilles d'huile en plastique peuvent parfaitement intégrer les filières de tri.

> **Ne pas imbriquer les emballages** car les machines ne sont pas capables de reconnaître une matière cachée dans une autre (ex : un pot de yaourt imbriqué dans une boîte de conserve).

> **Dans les sacs jaunes, ne mettre que les emballages.**

> Vous pouvez compacter et laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons plastiques.

> **Déchets dangereux : nous sommes dans l'obligation de les déposer dans des lieux spécifiques.** Des collecteurs de piles et de petites batteries sont présents dans toutes les écoles primaires et dans les accueils des mairies.





Les 5R • **Rendre à la terre** les déchets organiques !

Les biodéchets représentent près d'un tiers de notre poubelle. Sans tri, ils sont systématiquement incinérés. Alors que nos sols s'appauvrissent, **le compostage est un moyen efficace d'enrichir les jardins et les terres agricoles en nutriments.**



Facile et rapide :

> Installer un composteur ou un lombricomposteur dans son jardin ou au pied de son immeuble permet de **revaloriser les biodéchets** aisément.

> Si la place manque, une autre solution est de **conserver ses épluchures de fruits et légumes** et de les donner à quelqu'un qui en fera bon usage ou vous pouvez aussi les apporter chaque semaine dans un point de collecte près de chez vous :

- Aux Réhories
- Aux Iles Bretonnes
- Rue Henriette Desportes
- Toutes les écoles primaires sont également équipées de composteurs.

Que composte-t-on ?

Épluchures, miettes, marc de café, coquilles d'œufs, bouquet de fleurs fanées et thé etc.



Composteurs collectifs, comment faire la demande ?

La Ville de Dinan, accompagnée par Dinan Agglomération, propose **l'installation et la mise à disposition de composteurs collectifs sur l'espace public**. Cette installation se fait « à la demande ».

> Si vous souhaitez voir installer un composteur près de chez vous, contactez le service Développement Durable de la Ville de Dinan : agenda21@dinan.fr.

Info : À partir de 2024, les biodéchets seront interdits dans la poubelle d'ordures ménagères. Nous devons tous nous mobiliser pour trouver les meilleures alternatives possibles.

Et la Ville de Dinan ?

> Au **service Espaces Verts, le mot déchets n'existe pas**. Compost, broyat, il n'y a que des ressources !

> **Accompagnement des restaurateurs**

En mai 2021, la Ville de Dinan, en partenariat avec Dinan Agglomération, a organisé un atelier sur les biodéchets à destination des commerçants. L'objectif était triple :

- Informer les restaurateurs de l'évolution de la réglementation applicable en 2024.
- Partager les solutions individuelles et collectives : compostage privé, collecte des déchets à vélo ou installation d'un éco digesteur.
- Identifier des pistes d'actions et les solutions pour les restaurateurs dinannais.

8 restaurateurs ont participé à ce premier temps d'échanges, certains pratiquent déjà le compost de longue date. Second atelier prochainement !





• Déchèteries

Les usagers souhaitant déposer leurs déchets doivent se munir d'un badge pour accéder à la déchèterie :

> 26 passages annuels.

Vous pouvez en faire la demande auprès des services de Dinan Agglomération (gratuit).

Vous trouverez 10 déchèteries sur le territoire de Dinan Agglomération. La plus proche de Dinan est celle de Quévert :

> Les Landes Fleuries

Plateforme de déchets verts
Rue Miroir du Temps, 22100 Quévert

Téléphone : 02 96 87 51 37

Horaires :

De 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h45.
Fermée le mardi et le dimanche.

• Collectes et points d'apports volontaires

Le jour de collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables est variable selon votre secteur, vérifiez-le sur le site de Dinan Agglomération.

> La collecte débute à 5h.

Les bacs et les sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir et les bacs doivent être rentrés dès que possible, après la collecte.

De nombreux bacs d'apports volontaires sont disséminés sur le territoire de la Commune nouvelle de Dinan.

• Contacts :

> **Service Traitement et valorisation des déchets de Dinan agglomération** :
dechet@dinan-agglomeration.fr

> **Service Développement Durable de la Commune nouvelle de Dinan** :
agenda21@dinan.fr

